

Le 15 décembre 2025

Assemblée plénière de la Région Normandie

Une assemblée plénière de la Région Normandie s'est tenue lundi 15 décembre, au siège de la communauté urbaine Caen la mer Normandie, sous la présidence d'Hervé Morin.

L'assemblée a accueilli, en début d'après-midi, les jeunes médaillés normands aux finales nationales de la compétition des métiers Worldskills. La Normandie s'est particulièrement illustrée lors de cette compétition à Marseille en octobre dernier avec 34 médailles : 7 médailles d'or, 12 médailles d'argent, 5 médailles de bronze et 10 médailles d'excellence (photo en pièce jointe).

Attribution du lot « Etoile de Caen » à RATP Développement

Après mise en concurrence, les élus régionaux ont approuvé, ce jour, le choix d'attribuer le lot « Etoile de Caen », au concessionnaire RATP Développement.

Les élus régionaux ont également approuvé les termes du contrat de concession de service public d'exploitation de trains régionaux (modalités d'exploitation et de financement) à RATP Développement.

Le lot « Etoile de Caen » porte sur les lignes suivantes :

- Caen - Coutances ;
- Caen - Saint-Lô ;
- Caen - Evreux ;
- Caen - Cherbourg
- Caen - Rouen ;
- Caen - Lisieux ;
- Caen - Granville - Rennes ;
- Lisieux - Trouville-Deauville ;
- Trouville-Deauville - Dives-Cabourg

La mise en concurrence du lot "Etoile de Caen" a permis à la Région d'obtenir **une augmentation forte du nombre de trains et d'élever les exigences en matière de qualité de service :**

- **L'offre passera de 3,4 millions de trains-km en 2024 à 5,1 millions de trains-km en 2028, soit une augmentation de 50%.**
- **Le futur concessionnaire prendra l'engagement d'atteindre 93,4% de ponctualité en 2031 contre 91,8% actuellement.**

Axes du lot Etoile de Caen	A/R 2025	A/R 2028	Evolution
Caen ⇄ Evreux	1 A/R	8 A/R	+7 A/R / +700%
Caen ⇄ Cherbourg	4 A/R	7 A / 10 R	+3 A / +6 R / +113%
Caen ⇄ Rouen	10 A/R	11 A/R	+1 A/R / +10%
Caen ⇄ Lisieux	20 A/R	34 A / 33 R	+14 A / +13 R / +68%
Caen ⇄ Bayeux	17 A/R	20 A / 23 R	+3 A / +6 R / +26%
Caen ⇄ Granville	6 A/R	9 A/R	+3 A/R / +50%
Caen ⇄ Rennes	2 A/R	4 A/R	+2 A/R / +100%
Lisieux ⇄ Trouville-Deauville	6 A / 8 R	9 A / 8 R	+3 A / +21%
Caen ⇄ Coutances	12 A/R	12 A/R	=
Caen ⇄ Saint-Lô	13 A/R	13 A/R	=
Trouville-Deauville ⇄ Dives-Cabourg	Desserte saisonnière / estivale		
A noter que ces dessertes n'intègrent que les trains concernés par le lot Etoile de Caen (et n'intègrent donc pas les trains qui relient Paris à Cherbourg et Trouville-Deauville)			

La période d'exploitation couvre la période du **11 juillet 2027 au 12 décembre 2037 à minuit, pour un coût prévisionnel d'exploitation estimé à 827 M€ HT.**

Dans ce cadre, la Région versera dans un premier temps au concessionnaire RATP Développement :

- **15,1 M€ HT pour la période de pré-exploitation.** Celle-ci doit permettre au concessionnaire de se préparer au démarrage de l'exploitation ferroviaire (notamment transfert du matériel roulant, adaptation de l'atelier de maintenance et reprise, recrutement et formation du personnel). La durée de cette période est prévisionnellement de 17 mois (courant de la date de notification du contrat de concession au démarrage de l'exploitation ferroviaire).
- **Un montant global de 58,7 M€ HT de subventions d'investissement pour la période d'exploitation 2027-2033.**

Contrat de concession pour l'acquisition, la gestion et le financement d'actifs ferroviaires pour le lot "Etoile Mancelle"

Pour rappel, les Régions Normandie, Pays de la Loire et Centre Val de Loire se sont rapprochées dès 2023 afin d'étudier la faisabilité d'un lot interrégional qui comprendrait notamment la desserte de l'axe Caen <=> Le Mans <=> Tours.

C'est en ce sens qu'a été voté, puis créé, en 2024 un groupement d'autorités concédantes, entre la Région Pays de la Loire et la Région Normandie (avec un rôle de coordonnateur donnée à la Région Pays de la Loire). Ainsi la procédure pour l'Etoile Mancelle a débuté fin 2024 avec la publication au JOUE de l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) le 19/11/2024, déclenchant le lancement officiel de la procédure d'appel d'offres.

Les élus régionaux ont approuvé le contrat de concession au bénéfice de la Société Publique Locale Grand Ouest Ferroviaire (créée en 2025), qui sera le concessionnaire, afin qu'elle gère l'acquisition, la gestion et le financement des actifs ferroviaires pour le compte des Régions Pays de la Loire et Normandie.

Adoption de la synthèse des engagements des partenaires du SERM de Rouen en vue du dépôt du dossier de synthèse nécessaire à l'obtention du statut de SERM

Le projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Rouen, porté par la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, avec le soutien de l'Etat, constitue une réponse collective et coordonnée aux défis qui se présentent sur le territoire de l'aire métropolitaine rouennaise.

Cette ambition partagée repose sur une offre intégrée de transport à l'échelle du bassin de vie rouennais, combinant ferroviaire, cars express, intermodalité, modes actifs et outils numériques, déployée de manière progressive à l'horizon 2030. Il est en lien fort avec la réalisation du grand projet ferroviaire de Ligne Nouvelle Paris-Normandie.

Les élus régionaux ont ainsi approuvé les engagements conjoints des partenaires du projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Rouen, et validé, conjointement avec les autres autorités partenaires organisatrices de la mobilité, les bases du dossier de synthèse du SERM de Rouen, afin de le transmettre au ministre chargé des Transports en vue de l'obtention du statut de SERM.

Ils ont confirmé les engagements de la Région Normandie en faveur du projet de SERM de Rouen, qui s'appuient notamment sur son rôle de chef de file et de coordination territoriale pour la mise en œuvre du SERM, ainsi que sa compétence du transport ferroviaire et interurbain, sa participation au pilotage et enfin, à la gouvernance du projet aux côtés de l'État et des autres collectivités partenaires.

Rapport annuel égalité femmes-hommes de la Région Normandie

La loi du 4 août 2014 prévoit que l'exécutif des collectivités présente un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité homme femme au sein de la collectivité territoriale.

Selon le nouvel index « égalité professionnelle » la Région Normandie a obtenu la note de 89/100 pour l'année 2024.

Cet index permet de mesurer les écarts de rémunérations entre les hommes et les femmes dans la Fonction Publique Territoriales. Il est calculé sur la base d'un outil mis à disposition par les centres de gestion à partir des données recueillies dans le cadre du rapport social unique (RSU) de l'année précédente à partir de 4 indicateurs :

- Indicateur 1 : Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes fonctionnaires (50 points)
- Indicateur 2 : Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes contractuels sur emploi permanents (15 points)
- Indicateur 3 : Ecart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (25 points)
- Indicateur 4 : Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations (10 points)

Le texte prévoit une cible de 75 points (sur 100), en cas de non-respect de cette cible, la collectivité devra publier au plus tard le 15 novembre de la même année, ses objectifs de progression. Lorsque la cible n'est pas atteinte pour la 4ème année consécutive, une pénalité financière peut être appliquée.

En tant qu'employeur public, le Conseil Régional de Normandie est très attaché au respect de l'égalité et de la non-discrimination dans ses modes de management et de gestion des ressources

humaines afin de garantir l'égalité professionnelle à l'ensemble des agents régionaux des sites administratifs et des lycées. A ce titre, un groupe de travail pour continuer à améliorer l'égalité femmes-hommes a été créé au sein de la collectivité. En 2024, les femmes représentent 62 % de l'effectif permanent de la Région Normandie tous statuts confondus.

La Région Normandie dévoile sa feuille de route 2026-2028 pour la donnée et l'intelligence artificielle

La Région Normandie confirme son ambition de faire de la donnée et de l'intelligence artificielle (IA) des leviers stratégiques pour le développement économique, social et environnemental du territoire. La collectivité territoriale entend renforcer l'exploitation des données pour éclairer les décisions publiques, optimiser les services et accompagner les transitions numériques, écologiques et sociétales.

Trois priorités régionales structurent cette démarche :

Favoriser l'employabilité des Normands en développant leurs compétences et en adaptant l'offre de formation aux besoins du territoire.

Contribuer à la réindustrialisation et au mix énergétique français, en mobilisant les données pour faciliter l'implantation de projets industriels décarbonés et le développement des énergies renouvelables.

Investir dans les services publics, notamment la mobilité et la santé, en s'appuyant sur l'innovation et l'IA pour améliorer l'accès aux soins et favoriser la décarbonation des mobilités.

Des chantiers concrets pour 2026-2028 :

Cartographie des plateaux techniques de formation et analyse des données de l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation normand pour améliorer le pilotage de l'action régionale.

Référentiel foncier industriel et partage des données pour soutenir la réindustrialisation, l'attractivité et la transition énergétique.

Solutions innovantes pour la santé et la mobilité, incluant l'IA dans le parcours de soin et l'optimisation de l'offre de transport.

Un second volet dédié à l'IA et à la donnée :

Création de la filière Normandie Numérique, pour fédérer les acteurs du numérique et renforcer la cybersécurité, l'IA et le numérique responsable.

Renforcement du DataLab Normandie, avec des dispositifs tels que le «Diagnostic Data/IA» et le programme « Booster IA ».

Développement de DataNormandie, la plateforme régionale de données ouvertes, avec des initiatives comme le Datathon Normandie pour stimuler l'innovation.

Cette feuille de route s'inscrit dans une dynamique globale visant à faire de la Normandie un territoire pionnier en matière de numérique responsable et d'exploitation des données au service des transitions.

Les dispositifs phares sont :

- **Le Diagnostic Data/IA** (ouverture du dispositif en mars 2026) : prestation prise en charge par la Région pour des collectivités, entreprises et établissements de santé afin que chaque acteur identifie leurs données, évalue leur potentiel et initie des projets IA.
- **Booster IA** : subvention jusqu'à 12 500 € pour expérimenter de nouveaux services mobilisant l'IA, avec un accompagnement du DataLab Normandie.

- **Datathon Normandie** : challenge annuel pour développer des solutions numériques innovantes à partir des données ouvertes disponibles sur la plateforme DataNormandie.
- **Élargissement de DataNormandie** : intégration d'outils collaboratifs et formations pour faciliter l'usage des données par les acteurs locaux.
- **Création et développement de la filière Normandie Numérique** : coordination des actions en cybersécurité, IA et numérique responsable, organisation d'événements BtoB et projets européens.

« Avec cette feuille de route, nous faisons de la donnée et de l'intelligence artificielle des atouts stratégiques pour l'avenir de la Normandie. Notre ambition est claire : renforcer la compétitivité, soutenir l'innovation et garantir que la transformation numérique profite à tous les territoires et à tous les Normands » Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Cette stratégie s'inscrit dans une démarche de sobriété numérique, de transparence et de cohésion territoriale, tout en intégrant les enjeux climatiques et sociétaux.

Evolution de la carte des formations professionnelles scolaires pour la rentrée scolaire 2026 et 2027

Dans les établissements scolaires, la carte des formations professionnelles normande propose 69 CAP, 92 Bac Pro et 89 BTS différents pour permettre à chaque jeune de s'orienter dans la filière qui lui convient et répondre aux besoins en compétences dans tous les domaines économiques de la Normandie.

15 nouvelles formations seront proposées aux jeunes normands (228 places)

- CAP « tapissier-tapissière d'ameublement en siège » au **lycée Victor Lépine à Caen (14)** (12 places)
- CAP 1 an cuisine au **lycée Flora Tristan à la Ferté Macé (61)** (12 places)
- CAP « conducteur agent d'accueil en autobus et autocar » au **lycée Marcel Mézen à Alençon (61)** (10 places)
- CAP boulanger au **lycée François Rabelais à Iffs (14)** (12 places)
- CAP pâtissier au **lycée François Rabelais à Iffs (14)** (12 places)
- CAP « production et service en restaurations rapide, collective, cafétéria » au **lycée Georges Dumézil à Vernon (27)** (12 places)
- CAP « réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage » au **lycée Porte de Normandie à Verneuil d'Avre et d'Iton (27)** (5 places)
- CAPA « services aux personnes et vente en espace rural » à la **MFR à Urville-Nacqueville (50)** (20 places)
- BAC pro « organisation de transport de marchandises » au **lycée Fernand Léger à Grand-Couronne (76)** (30 places)
- BAC pro « conducteur transport routier marchandises » au **lycée Fernand Léger à Grand-Couronne (76)** (20 places)
- BAC pro « technicien géomètre-topographe » au **lycée Lecorbusier à Saint-Étienne-du-Rouvray (76)** (15 places)
- BTS « management opérationnel de la sécurité » à l'**Institut de Saint-Lô à Agneaux (50)** (18 places)
- BTSA « technico-commercial spécialité alimentation et boisson » à la **MFR de Percy (50)** (25 places)
- BTS « cybersécurité, informatique et réseaux, électronique » au **lycée Charles Tellier à Condé-en-Normandie (14)** (10 places)

- BTS « économie sociale et familiale » au **lycée Georges Dumézil à Vernon (27)** (15 places)

4 augmentations de capacité de formation : 26 places ouvertes

- 9 places supplémentaires en Bac pro « accompagnement, soins et services à la personne » au **lycée Auguste Bartholdi à Barentin (76)**
- 4 places supplémentaires en CAP cuisine au **lycée Victorine Magné à Lisieux (14)**
- 10 places supplémentaires en bac pro « esthétique, cosmétique et parfumerie » au **lycée Victor Lépine à Caen (14)**
- 3 places supplémentaires en bac pro « métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » au **lycée Guillaume le Conquérant à Falaise (14)**

35 diminutions de capacité de formations pour ajuster le nombre de places disponibles aux effectifs réellement observés.

11 fermetures par constat de places vacantes sur plusieurs années scolaires, transferts de formation ou abrogations de diplômes :

- **CAP 1 an tailleur de pierre** au lycée Thomas Pesquet à Coutances (50)
- **CAP 1 an staffeur ornementaliste** au lycée Le Corbusier à Saint-Etienne-du Rouvray (76)
- **CAP conducteur routier marchandises** au lycée Fernand Léger à Grand-Couronne (76)
- **CAP tapissier – tapissière d'ameublement en décor** au lycée Victor Lépine à Caen (14)
- **CS en animation - gestion de projets dans le secteur sportif** au lycée Victor Lépine à Caen (14)
- **CS en animation - gestion de projets dans le secteur sportif** au lycée Val de Seine à le Grand Quevilly (76)
- **Bac pro technicien de scierie** au LPA du Bois à Envermeu (76)
- **Bac pro organisation de transport de marchandises** au lycée Le Corbusier à Saint-Etienne-du-Rouvray (76)
- **Bac pro technicien géomètre topographie** au lycée Fernand Léger à Grand-Couronne (76)
- **Bac pro en métiers du froid et des énergies renouvelables** au lycée Giel Don Bosco au Giel-Courtelles (61)
- **BTS en conseil et commercialisation, de solutions techniques** au lycée Claude Lehec à Saint-Hilaire-du-Harcouët (50).

Les projets sont conçus en concertation avec les services académiques à l'appui d'un partage de diagnostic avec les équipes de direction des établissements concernés et la consultation des représentants professionnels. Ces évolutions prennent en compte différents indicateurs éclairant sur la situation des formations existantes ou émergentes : insertion, poursuite d'études, taux d'occupation, logique de parcours, maillage territorial en lien avec les besoins économiques, métiers en tension ...

Rappel de l'évolution du processus de sélection des ouvertures de formation :

Les ouvertures de formation sont ciblées sur des sujets porteurs. Ces formations représentent un levier pour répondre aux enjeux en termes d'emploi et de compétences du territoire et ainsi proposer des parcours ambitieux qui permettent aux lycéennes et lycéens normands de s'insérer dans une future vie professionnelle.

Les propositions d'évolutions et d'adaptation de l'offre de formations professionnelles en établissement scolaire visent à répondre à :

Des enjeux emploi/formation de la Normandie,
Une orientation éclairée et ambitieuse,

La construction de parcours attractif et insérant,
L'émergence de pôles de référence dans les lycées,
Des évolutions technologiques et des rénovations de diplômes,
L'optimisation et la valorisation des formations existantes.

Budget Primitif 2026

Le budget 2026 de la Région Normandie, comme celui de l'ensemble des collectivités, a été élaboré, une nouvelle fois dans un contexte économique et politique national extrêmement tendu.

Pour autant, malgré ce contexte, la Région réussit, comme l'année précédente, à présenter un budget robuste, garant de la continuité de l'action régionale :

➔ **Un budget principal de 2,04 Mds € en diminution de 87 M€ (-4,1%)**

➔ **En fonctionnement :**

- **Dépenses : 1,33 Md€,** soit +2 M€ (+0,15%) par rapport à 2025 en tenant compte des 14,8 M€ d'augmentation de dépenses liée au PLF, dont 923 M€ de dépenses d'intervention.
- **Recettes : 1,585 Md€,** soit -19,5 M€ (-1,21%) par rapport à 2025 en tenant compte des 34,6 M€ de diminution de recettes liée au PLF

➔ **En investissement :**

- **Dépenses : 715 M€,** dont 604 M€ de crédits d'intervention (-103 M€ par rapport au BP 2025, soit -15%) et 112 M€ de remboursement en capital de dette.
 - **La dynamique des dépenses d'investissement est toujours orientée particulièrement sur la formation, l'ESR et les lycées (174 M€), l'économie (146 M€) et le ferroviaire (123 M€),**
- **Recettes : 460 M€** (-13% par rapport au BP 2025, soit -68 M€), dont 252 M€ de recettes propres, et 310 M€ d'emprunt d'équilibre
 - **Le financement des investissements pour l'année 2026 repose de façon prévisionnelle :**
 - A 24 % sur l'épargne nette (21% en 2025),
 - A 34% sur les recettes d'investissement (36% en 2025),
 - A 42% sur l'emprunt souscrit (4% en 2024).
- **L'objectif de revenir à une moyenne de 600 M€ de dépenses d'investissement d'intervention et de maîtrise d'ouvrage (donc hors dette) jusqu'en 2028, compatible avec les capacités budgétaires de la Région, devrait se traduire par un ralentissement du recours à l'emprunt qui atteindrait 254 M€ contre 310 M€ au BP 2025.**

➔ **Epargne brute : 255 M€, en baisse de 21 M€ (-7,8%)**

➔ **La capacité de désendettement va certes atteindre 5,89 années en 2026, mais restera sous la moyenne des régions (6,88 années constatée pour 2023 et probablement bien davantage en 2024, 2025 et 2026).**

- *Quelques exemples dans les autres Régions : en 2023, capacité de désendettement de la Normandie était de 3,92 années alors qu'elle était de :*
 - 13,6 années dans les Hauts de France
 - 10,35 années en Nouvelle-Aquitaine
 - 6,2 années en Centre-Val de Loire

Très concrètement, la Région aura donc encore la capacité d'investir massivement l'année prochaine. Après des niveaux records d'investissements atteints depuis la réunification, **plus de 600 M€ seront injectés l'année prochaine dans l'économie régionale, puis 500 M€ par an de 2027 à 2029.** C'est une fois et demie ce qu'ont investi la Haute et la Basse Normandie réunies en moyenne au cours du mandat 2010-2015. Sur le mandat en cours, ce seront ainsi **près de 5,2 Mds€ d'investissement** qui devraient être réalisés, **faisant de très loin de la Normandie la Région de France qui investit le plus par habitant.**

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly – emmanuelle.tirilly@normandie.fr – 06 13 99 87 28

Charlotte Chanteloup – tel : 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41